

Procès-Verbal du Conseil communautaire du mardi 25 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 25 avril à 20h00, le Conseil communautaire régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire à DAMPIERRE-SUR-SALON au siège de la Communauté de communes sous la présidence de Dimitri DOUSSOT.

Date de la convocation : 19 avril 2023

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès-verbal du précédent Conseil communautaire,
- Compte rendu des décisions du Président,
- Présentation du programme de la saison touristique 2023,
- Présentation du programme « station météo » de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône par Amélie RAMAGET et Stéphane AUBERT-CAMPENET,
- Diffusion des films réalisés par les enfants dans le cadre du Projet Educatif Territorial,
- Délibération – Attribution de subventions « MaPrimeRénov' Sérénité »,
- Délibération – Attribution de subventions « Toiture »,
- Délibération – Attribution de subventions pour les manifestations culturelles,
- Questions diverses.

Membres présents prenant part au vote : **Argillières** : Bernard THIERRY, **Autet** : Dominique PERILLOUX, **Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur** : Alain BERTHET, Gérald DENOIX, Jean-Marie BERTRAND, Sylvie BOUVERET, **Brotte-lès-Ray** : Pierre PATE, **Champlitte** : Jean-Christophe PINEAU, Martine GAUTHERON, Patrice COLINET, Sandra DESGREZ, **Courtesoult-et-Gatey** : Gilles MARCHISET, **Dampierre-sur-Salon** : Frédéric MAUCLAIR, Jennifer VASSET, Laëtitia GOISET, Régis VILLENEUVE, Yannick GUICHARDAN, **Delain** : Jean ALLEMAND, **Denèvre** : Eric ROUHIER, **Ferrières-lès-Ray** : Fabienne RICHARDOT, **Fleurey-lès-Lavoncourt** : Johan MENNETRIER, **Fouvent-Saint-Andoche** : Alain AUBRY, **Francourt** : Denis MONNOT, **Grandecourt** : Nathalie GOUX, **Lavoncourt** : Marc ROLLET, **Membrey** : Eric TAMISIER, **Mercey-sur-Saône** : Aurélien GIROD, **Montot** : Bruno DEGRENAND, **Mont-Saint-Léger** : Joël GARNERY, **Montureux-et-Prantigny** : Catherine JACQUEMARD, **Percey-le-Grand** : Michel AVENEL, **Pierrecourt** : Jean-Luc NEE, **Ray-sur-Saône** : Cédric GHESQUIER, **Recologne** : Marie-Claire GAXATTE, **Roche-et-Raucourt** : David RUBIO, **Savoieux** : Michel ATTALIN, **Seveux-Motey** : Jean NOLY, Yoann ROBERT, **Theuley** : Françoise RIONDEL, **Tincey-et-Pontrebeau** : Denis RIONDEL, **Vaite** : Joël BAUGEY, **Vauconcourt-Nervezain** : Dimitri DOUSSOT, **Velleux-Queutrey-et-Vaudey** : Dylan DEMARCHE, Michelle MALLEGOL, **Vereux** : James BUTHIAU, **Villers-Vaudey** : Frédéric BESANCON, **Volon** : Joëlle GRANTE.

Pouvoirs :

Mandat	Mandataire
Champlitte : Christian GUILLAUME	Patrice COLINET
Champlitte : Jean-Marc HENRIOT	Martine GAUTHERON
Fédry : Jean ROBLET	Fabienne RICHARDOT
Vanne : Joël MONGIN	Denis RIONDEL

Membres suppléants présents également à la réunion et ne prenant pas part au vote : **Delain** : Sylvie BATAILLE, **Denèvre** : Marc SARREY, **Mercey-sur-Saône** : Stéphanie GRANTE, **Montot** : André BROUILLET, **Pierrecourt** : Noëlle BERTHELIER, **Roche-et-Raucourt** : Sylvain WILHELM, **Savoieux** : Jean-Marie BOURDENET, **Theuley** : Christelle PAROTY, **Vaite** : Olivier MARCEL.

Membres absents excusés : **Argillières** : Fabrice MARAFFI, **Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur** : Mélanie BEUCHET, **Brotte-lès-Ray** : Maurice BIDON, **Champlitte** : Christian GUILLAUME, Aurélie SARTELET, Jean-Marc HENRIOT, Catherine LAMBERT, **Courtesoult-et-Gatey** : Romaric VALTON, **Fédry** : Jean ROBLET, **Ferrières-lès-Ray** : Patrice BILLARDEY, **Fleurey-lès-Lavoncourt** : Alain COLINET, **Fouvent-Saint-Andoche** : Philippe MAILLARD, **Francourt** : Françoise BUSSON, **Grandecourt** : Patrick POISSENOT, **Lavoncourt** : Jean-Paul CARTERET, **Membrey** : Gérard LAMIDIEU, **Mont-Saint-Léger** : Dominique LAMIDIEU, **Montureux-et-Prantigny** : Dimitri MAUCLAIR, **Percey-le-Grand** : Bruno TRONCIN, **Ray-sur-Saône** : Michel ALBIN, **Recologne** : Christiane PFISTER, **Renaucourt** : Alain NICOT, **Tincey-et-Pontrebeau** : Lucien CHAMPONNOIS, **Vanne** : Joël MONGIN, **Vauconcourt-Nervezain** : Pascal DAMIDEAUX, **Vereux** : Bruno TUPINIER, **Villers-Vaudey** : Sébastien ELSAN, **Volon** : Jérôme FAVRET.

Nombre de membres en exercice :	60
Nombre de membres présents prenant part au vote :	47
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de votants :	51
Nombre de suppléants n'ayant pas pris part au vote :	9

Le quorum étant atteint avec présents, le Président déclare l'ouverture de la séance.

Le Conseil communautaire nomme à l'unanimité Jennifer VASSETNET comme secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du précédent Conseil communautaire

Joël BAUGEY faire part qu'il faut corriger la question diverse concernant l'installation de l'ONF qui ne sera à partir du 1^{er} mai et non du 1^{er} avril. Le Procès-verbal du Conseil communautaire du mardi 28 mars 2023 est approuvé à l'unanimité avec cette correction.

2. Présentation de Louise BEURAUD

Le Président présente Louise BEURAUD, la nouvelle chargée de mission eau, assainissement et SPANC.

3. Présentation du programme de la saison touristique 2023.

Le Président présente le programme de la saison touristique :

1. Bourse aux documents départementale le mardi 25 avril à O'Complexe à Francourt
2. Lancement de la saison touristique avec les professionnels le 2 mai 2023
3. Via Francigena en Fête en partenariat avec l'Association européenne de la Via Francigena et les communes traversées entre Leffond et Montot le samedi 3 juin 2023 (dépliant à distribuer aux habitants) : cet évènement dédié à la Via Francigena est réalisé en partenariat avec l'AEVF, des associations du territoire ainsi que la FF de Randonnée. L'objectif est d'attirer des personnes au-delà du territoire et de faire vivre l'itinéraire.
4. Croisières sur la Saône en partenariat avec le Port de Savoyeux, le restaurant l'Étape de Lavoncourt et le bateau l'Audacieux : ces croisières partiront du port de Savoyeux et iront soit en direction de la plage d'Autet en passant par le tunnel (pour les croisières repas ou croisières animées), soit en direction de Ray-sur-Saône pour les croisières visites guidées ou commentées par l'association les amis des vieux villages de haute Saône. Ces croisières seront organisées sur le premier week-end des mois de juin, juillet et août.
5. Plusieurs « Mardi du terroir » dans 4 communes différentes à partir du 18 juillet afin de mettre en valeur des artisans ou des produits du terroir
6. Marché de Sigéric avec des producteurs locaux et un concert de « Madame Swing » à Autet le vendredi 18 juillet en partenariat avec la Plage d'Autet qui participe financièrement à cette

animation : cette année, le marché commencera à 17h et se fera sous la forme d'un marché nocturne

7. Représentation théâtralisée sur l'histoire de la Saône suivie par une guinguette avec la compagnie Théâtre EnVie le samedi 12 août en partenariat avec le SI de Savoyeux et le Port de Savoyeux

8. Fantastic Picnic à vélo entre Ray-sur-Saône et Beaujeu le dimanche 3 septembre

9. Représentation de théâtre de rue dans le cadre de la semaine du Mexique à Champlitte

10. Journée européenne du patrimoine (thème « patrimoine vivant ») dédiée à la Tour Brisard de Dampierre-sur-Salon le 17 septembre

11. Salon de producteurs locaux le dimanche 8 octobre 2023 en partenariat avec le SI d'Autet

Compte tenu du rayonnement touristique du territoire, la programmation touristique s'adresse autant aux habitants qu'aux touristes.

Le Président précise que l'intégration des agents de l'office du tourisme au sein des équipes de la CC4R s'est bien déroulée. Par ailleurs, la période de fermeture au public a permis de préparer la saison touristique et de mettre en place un nouveau guide touristique sous une forme innovante. Il sollicite les maires pour en distribuer un exemplaire à chaque habitant de leur commune.

4. Présentation du programme « station météo » de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône par Amélie RAMAGET et Stéphane AUBERT-CAMPENET,

Stéphane AUBERT-CAMPENET présente le projet porté par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône visant à développer un réseau de station connecté à l'échelle du département. Ce réseau est utilisé par les exploitants agricoles de Haute-Saône mais également par d'autres acteurs du territoire. Ce réseau vise à mieux connaître les aléas climatiques en utilisant les données météorologiques relevés au niveau local et les modèles de prévision météorologique développés. Actuellement, sur le département, Météo France possède uniquement 6 stations météorologiques alors que la Chambre d'agriculture possède actuellement 86 sites de mesures ce qui permet d'avoir une finesse plus importante. Il présente ensuite le diaporama en annexe du présent compte rendu. L'objectif est de continuer à installer de nouvelles stations en partenariat avec des agriculteurs, des communes, etc. Il précise que le coût d'installation d'une station est de 700 € à compter de 2023.

Joël GARNERY fait part que le réseau des CUMA a également développé un réseau de stations météorologiques et demande s'il est possible de les interconnecter afin d'optimiser les coûts d'installation et d'exploitation. Stéphane AUBERT-CAMPENET fait part que ces deux réseaux ne sont pas compatibles car ce sont deux marques différentes.

5. Diffusion des films réalisés par les enfants dans le cadre du Projet Educatif Territorial,

Les films réalisés par les enfants des différents accueils de loisirs sont diffusés. Les conseillers communautaires saluent la qualité du travail réalisé par les enfants et animateurs des centres périscolaires.

6. Compte-rendu des décisions du Président

Modification de la régie de recettes et d'avances pour l'Office du tourisme

La régie a été modifiée pour pouvoir encaisser des recettes pour la vente des croisières (qui initialement ne le prévoyaient pas).

7. Délibération – Attribution de subventions « MaPrimeRénov' Sérénité »,

Vu les délibérations du 18 septembre 2012, du 17 décembre 2013, du 20 février 2018 et du 18 février 2020 concernant l'engagement de la CC4R dans le programme « Habiter Mieux » ;

Vu la délibération du 26 octobre 2021 adoptant les actions de la CC4R conduites dans le futur programme d'intérêt général (PIG) d'amélioration de l'habitat,

Vu la convention du 12 septembre 2022 concernant le programme d'intérêt général de la Communauté de communes des 4 Rivières pour la période du 12 septembre au 11 septembre 2025 ;

Considérant que :

- Ce programme permet aux ménages qui réalisent des travaux d'économie d'énergie de bénéficier d'aides, en plus des aides classiques de l'Anah [Agence Nationale de l'Habitat] ;
- La CC4R accorde, dans le cadre de l'aide aux travaux, une aide forfaitaire de 500 € par ménage bénéficiant du programme ce qui déclenche l'attribution de 500 € du Conseil départemental ;
- Le dispositif « Habiter Mieux » a été renommé « MaPrimeRénov Sérénité » par l'Anah ;

Sur proposition de la commission Enfance, Santé, Mobilité et Habitat réunie le 17 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

Nom	Commune	Subvention attribuée
Laurine GUERET	Mercey-sur-Saône	500 €

8. Délibération – Attribution de subventions « Toiture »

Vu la délibération du 25 mai 2021 adoptant le règlement d'intervention pour les aides aux travaux de toiture ;

Sur proposition de la commission Enfance, Santé, Mobilité et Habitat réunie le 17 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

Nom	Commune	Subvention attribuée
Claire DEMIGNE	Champlitte	500 €

9. Délibération – Attribution de subventions pour les manifestations culturelles

Vu les délibérations du 18 juin 2003, du 28 mars 2007, du 30 avril 2013, du 7 octobre 2014 et du 18 octobre 2016 définissant une politique de soutien à l'organisation de manifestation culturelle par une association ;

Sur proposition de la commission Animation du territoire, Vie associative, Culture et Sport réunie le 17 avril 2023 ;

David RUBIO ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'attribuer la subvention suivante :

- Festival de Guitare organisé du 1^{er} au 3 juin 2023 à Champlitte par l'association « Guitare sur Salon » :
 - Dépenses éligibles prévisionnelles : 2 950 €
 - Taux : 30 %
 - Montant maximum de la subvention : 885 €
- Festi'Roche organisé les 28 et 29 juillet 2023 à Roche et Raucourt par l'association « De la Bonde au Vannon » :
 - Dépenses éligibles prévisionnelles : 12 300 €
 - Taux : 30 %
 - Montant maximum de la subvention : 3 690 €

- Concert de musique classique « les rendez-vous » organisé le 11 juillet 2023 à Lavoncourt par l'Amicale de Lavoncourt :
 - Dépenses éligibles prévisionnelles : 1 000 €
 - Taux : 30 %
 - Montant maximum de la subvention : 300 €

10. Questions diverses

Travaux de voirie 2023

Le Président informe que le marché de travaux de voirie 2023 a été attribué au groupement Bongarzone-Guibaudet.

Dépôt sauvage

Eric tamisier fait part qu'il y a de plus en plus de dépôts sauvages sur les routes et que les plaintes n'aboutissent pas. Il souhaite aborder ce sujet avec M. le Préfet. Plusieurs communes font part de difficultés sur ce sujet.

Quorum

Jean NOLY fait part qu'il a été nécessaire de réunir à nouveau le comité syndical du PETR car il n'y avait pas le quorum. Par ailleurs, il précise que le SIED va prioriser leur intervention entre les dossiers des Communes en fonction de la présence des représentants aux comités syndicaux.

Fin de la séance : 21h51